

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE FRR SOUTIENT L'ÉCONOMIE REELLE FRANÇAISE EN INVESTISSANT DANS LA DETTE PRIVEE ET LANCE UN APPEL D'OFFRES SUR DE LA DETTE UNITRANCHE

Le 25 septembre 2025

Dans le cadre de son programme d'investissement en actifs non cotés soutenant l'économie réelle, le FRR investit en dette privée d'entreprises de petite et moyenne taille européennes et principalement françaises, via deux canaux.

1) Lancement d'un appel d'offres en dettes privées unitranches

Le FRR lance un appel d'offres visant à sélectionner jusqu'à trois gestionnaires de mandats. Ces mandats auront pour objet la création et la gestion de fonds dédiés investis en dettes privées unitranches.

Chaque fonds devra investir au minimum 80 % de ses engagements dans des entreprises dont le siège social est situé en France et au maximum 20 % dans des entreprises dont le siège social est situé dans un autre Etat membre de la zone euro. Ces fonds seront destinés à financer des PME et ETI, afin de soutenir leur croissance et leur développement.

L'objectif de cet appel d'offres est de maximiser l'impact positif des investissements du FRR sur l'économie française, en favorisant la création d'emplois et en accompagnant des entreprises à fort potentiel, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La procédure retenue est celle de l'appel d'offres restreint. Le montant global des fonds confiés en gestion pour l'ensemble des mandats sera de 600 millions d'euros, sans pouvoir dépasser 800 millions d'euros.

Chaque mandat sera conclu pour une durée de 12 ans, avec la possibilité de trois reconductions annuelles.

Les sociétés de gestion intéressées ont jusqu'au 12 novembre 2025 à 12h00 (heure de Paris) pour soumettre leur candidature, conformément aux modalités précisées dans le règlement de consultation. L'ensemble des documents relatifs à cet appel d'offres est disponible sur la plateforme dédiée accessible notamment via le site internet du FRR :

<https://www.fondsdereserve.fr/fr/appels-offres>

2) Sélection de fonds de dettes privées mezzanine

Le FRR investit 40 millions d'euros dans le fonds Indigo Capital III SLP pour soutenir les PME et ETI en France et en Europe

Le FRR a investi 40 millions d'euros dans le fonds Indigo Capital III SLP spécialisé dans le financement mezzanine sponsorless. Cet investissement fait suite à un engagement de 50 millions d'euros réalisé en 2020 dans le fonds précédent, Indigo Capital II.

Le FRR annonce un investissement de 40 millions d'euros dans le fonds Siparex Intermezzo 3 Transition Carbone S.L.P pour soutenir les PME et ETI en France.

Ce fonds investira très majoritairement dans l'économie française grâce à des financements de type mezzanine et unitranche sponsorless.

Ces fonds offrent ainsi une solution de financement flexible permettant aux entreprises de soutenir et financer leur développement, leurs opérations de croissance externe ou leurs réorganisations de capital, tout en limitant la dilution de celui-ci.

Par ces investissements, le FRR réaffirme son engagement en faveur du soutien aux PME et ETI françaises, en leur offrant des leviers de croissance adaptés à leurs besoins et à leurs exigences de gouvernance. Il contribue ainsi activement au développement d'un tissu économique durable et résilient, qui est en ligne avec les grands enjeux économiques et sociaux actuels.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 06 70 96 21 70
06 70 95 71 57



www.fondsdereserve.fr